

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL
SYNDICAT DE RIVIERES LES USSES

Séance du jeudi 8 avril 2021

Délibération N°2021-04-01

PREFECTURE DE LA HAUTE SAVOIE

29 AVR. 2021

Nombre de délégués : En exercice : 16 Titulaires présents : 10 Suppléants présents - avec voix : - sans voix : 01 Pouvoirs : ----- Votes exprimés : 10 Titulaires excusés : 01 Titulaires absents : 05	L'an deux mille vingt et un Le huit avril à dix-huit heures et trente minutes Le Comité Syndical du Syndicat de Rivières Les Ussets dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle Jean XXIII à Frangy sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves MÂCHARD . Date de convocation et d'affichage : 1 ^{er} avril 2021.
DELEGUES PRESENTS : Délégués titulaires : Monsieur Jean-Yves MÂCHARD, Monsieur Patrice PRIMAULT, Madame Jacqueline CECCON, Monsieur Rémi LAFOND, Monsieur Georges CANICATTI, Monsieur Emmanuel GEORGES (en visio-conférence), Monsieur Julian MARTINEZ, Madame Odile MONTANT, Monsieur Jean PALLUD, Madame Catherine SGRAZZUTTI (en visio-conférence) Délégués suppléants : ▪ Avec voix : ▪ Sans voix : Monsieur Hervé BOUEDEC DELEGUES EXCUSES : Madame Sylvia DUSONCHET DELEGUES ABSENTS : Monsieur Henri CHAUMONTET, Monsieur André BOUCHET, Madame Marie-Christine GLANDUT, Monsieur Roland NEYROUD, Monsieur Michel PASSETEMPS	

ARRIVÉE

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU les prévisions et réalisations de l'exercice 2020,
- VU le compte de gestion 2020 dressé par le Comptable,

A la clôture de l'exercice 2020, les résultats d'exécution se présentent ainsi :

Libellé	Fonctionnement	Investissement
Recettes	952 985,02	142 880,88
Dépenses	825 250,06	125 559,30
Résultat de l'exercice 2020	127 734,96	17 321,58
Résultats antérieurs reportés (affecté au 002)	649 031,70	-87 871,66
Résultat d'exécution cumulé de l'exercice 2020	776 766,66	-70 550,08
Reste à réaliser (recettes d'investissement)		0,00
Reste à réaliser (dépenses d'investissement)		0,00
Résultat de clôture 2020 (réalisations et restes à réaliser)	776 766,66	-70 550,08
AFFECTATION DU RESULTAT		
002 Excédent de fonctionnement reporté	706 216,58	
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé		-70 550,08

Après que Monsieur le Président se soit retiré et que **Monsieur Patrice PRIMAULT**, premier Vice-Président, ait été désigné comme Président.

Après avoir débattu, le **Comité Syndical** à l'unanimité :

- **APPROUVE** les résultats d'exécution constatés au Compte Administratif 2020.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Délibération certifiée exécutoire
compte tenu de sa réception en
Préfecture d'Annecy
le _____
Et de sa publication le _____

Pour extrait conforme,

Le Président,
Jean-Yves MÂCHARD

